

CONSIDÉRANT QUE si nous procédons immédiatement dans les délais les plus brefs, la construction de la caserne sera terminée dès cet automne :

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie le contrat à la firme FINAR pour établir le devis de performance selon les exigences de la Municipalité des Bergeronnes;

QUE le coût de ce contrat est de 3,000\$ plus taxes maximum

Période de questions

M.Lefebvre mentionne aux membres du Conseil municipal que l'envoi de la lettre concernant la non accessibilité pour offrir le service d'incendie à certains résidences sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes pourra avoir des répercussions, poursuites advenant un incendie d'une résidence assujetti à cette prise de décision.

07-07-1951 Fermeture de la session

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault

QUE la présente session soit levée à 20h

Monsieur Francis Bouchard, maire

Madame Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière
et directrice générale